

# Société d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

Assemblée générale du 26 mars 1919.

Présidence de M. Ch. GILLIARD, président.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, au Palais de Rumine, dans la salle Tissot. Le procès-verbal est lu et adopté. Le président mentionne le décès d'un de nos membres les plus dévoués, M. le professeur William Heubi, docteur ès lettres. Il déplore cette mort prématurée, qui enlève à notre histoire nationale un de ses espoirs les plus sûrs ; car M. W. Heubi, malgré son jeune âge, s'était déjà signalé par des œuvres remarquables. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Quatre admissions sont prononcées, celles de :

M<sup>me</sup> Jacot-Guillarmot, à Vennes s. Lausanne ;

M. Alfred Roulin, professeur, à Lausanne ;

M. Georges Pilliod, à Lausanne ;

M. Daniel Dutoit, à Corsier s. Vevey.

Puis M. Meylan-Faure, remplaçant M. Stouky, empêché, et M. de Rham, absent de Lausanne, présente le rapport de la commission de vérification des comptes. La fortune de la Société s'élevait au 31 décembre 1918 à Fr. 4268.86, en augmentation de Fr. 385.41 sur l'exercice précédent. Il propose à l'assemblée d'adopter les comptes de l'année 1918 et d'en donner décharge au comité. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée réélit ensuite tous les membres du comité pour une période de deux ans. Pour remplacer M. Charles Gilliard, président sortant de charge, non rééligible, elle

désigne M. le professeur Eugène Mottaz. MM. Stouky et de Rham sont confirmés comme vérificateurs des comptes, M. Meylan-Faure leur est adjoint comme suppléant.

M. Arnold Bonard demande au comité de faire ouvrir à la Société un compte de chèques postaux pour faciliter aux membres le paiement de leur cotisation. Cette proposition est renvoyée au comité avec recommandation.

Il en est de même d'une deuxième proposition de M. Bonard, qui demande l'impression dans la *Revue Historique Vaudoise* des procès-verbaux officiels des séances.

M. Arnold Bonard développe une troisième proposition : il demande que la *Revue Historique Vaudoise* donne, dans chacun de ses numéros, la nomenclature des faits importants survenus durant le mois dans notre canton, ainsi que la liste des personnes décédées et ayant joué un rôle en vue dans notre vie publique.

Cette proposition est renvoyée au comité pour transmission à la Direction de la *Revue*, seule compétente en la matière.

M. le Dr Meylan, de Moudon, demande que la *Revue Historique Vaudoise* soit, pour les abonnés qui le désiraient, tirée sur papier spécial, à l'abri des injures du temps. Ces abonnés payeraient naturellement un abonnement plus élevé. Cette proposition est renvoyée au comité, avec recommandation, pour transmission aux directeurs de la *Revue*. M. Mottaz fait du reste prévoir, de leur part, un accueil favorable.

M. le président ayant nanti l'assemblée de la convention passée, le 31 janvier 1919, entre la Société et les Archives cantonales, aux termes de laquelle les Archives s'engagent à loger la bibliothèque de la Société et à en garantir l'accès au public, M. Meylan-Faure demande la rédaction d'un guide des archives pour faciliter les chercheurs. Cette pro-

position est également renvoyée au comité avec recommandation.

M. Eugène Mottaz présente ensuite une captivante étude, faite d'après des documents inédits découverts par lui aux Archives cantonales, sur : *Les prisonniers fribourgeois à Chillon en 1799*, étude qui paraîtra dans la *Revue Historique Vaudoise*.

Le secrétaire donne lecture de la communication de M. Maxime Reymond, sur *La Chapelle St-Symphorien*, à Avenches. Ce travail nourri de faits sera également publié dans la Revue.

Au début de la séance, M. le président avait salué la présence de M. l'abbé Ducrest, président de la Société fribourgeoise d'histoire, qui, de passage à Lausanne, avait eu l'aimable pensée d'assister à notre réunion.

La séance est levée à 6 h. 15.

M. P.

---

## ARMOIRIES DE COMMUNES VAUDOISES

(Suite.)



### PULLY

Le parti argent et gueules des armes de cette commune dérive de celles du couvent de Payerne dont dépendait le prieuré de Pully, ou de celles de l'Evêché, dont les titulaires avaient obtenus de l'empereur Henri IV la suzeraineté sur le village et son territoire ; la présence de la grappe (de l'un à l'autre, feuillée de sinople) rappelle le vignoble entourant la localité.

Ces armes se voient sur un sceau du XVIII<sup>me</sup> siècle, sauf erreur.

(A suivre.)

A. K.